

**Depuis des années, des incivilités causent régulièrement des amas d'ordures ménagères en divers points du faubourg du Pont-Neuf à Poitiers. À la demande des habitants, des solutions sont envisagées pour la rentrée 2024.**

Le problème ne date pas d'hier, et ne s'est pas arrangé pendant le chantier. Le faubourg du Pont-Neuf est régulièrement confronté à des amas d'ordures ménagères, causés par les mauvais comportements tant de riverains que de gens de passage. **Ce n'est pas la première fois que le comité de quartier Autour du Pont-Neuf** tire la sonnette d'alarme. Mardi 30 juillet 2024, les riverains ont rencontré les représentants de la Ville et de Grand Poitiers, dont Jean-Louis Foucaud, élu municipal, Jérôme Freisseix, directeur général adjoint des services, Thomas Royer et plusieurs membres du service déchets, pour envisager des solutions rapides.



Les riverains du Pont-Neuf ont rencontré les représentants de la Ville et de Grand Poitiers, mardi 30 juillet 2024.  
© (Photo NR-CP)

## **« Avec l'apport volontaire, les gens n'ont plus d'excuse »**

« Ça fait vingt ans que ça dure, c'est sale et insalubre, on a eu plusieurs fois des incendies dans les tas de poubelles... Avec la fin des travaux et la rentrée, il va y avoir un nouvel afflux, il faut agir maintenant », insiste Dominique Leblanc, président du **comité de quartier**. Deux points noirs notoires sont identifiés : le bas de la rue des Dunes, au niveau de la place Radio-Londres, et le secteur du carrefour entre la rue du Faubourg et les rues Cornet et Pasteur. Ici, les riverains décrivent des amoncellements qui ont changé de place au gré des travaux depuis un an (1), après s'être concentrés « *historiquement* » à l'entrée du parking Pasteur voisin.

**> À LIRE AUSSI. Poitiers : dernière ligne droite pour le chantier du Pont-Neuf**

Rue des Dunes, où le camion de ramassage ne peut pas passer, Jérôme Freisseix rappelle que les bacs devraient accueillir uniquement les poubelles des riverains, mais déplore que ce soit devenu « *une mini-déchetterie* » avec des abus permanents de la part de personnes

du quartier ou non. L'une des solutions serait de trouver un accord avec les riverains, par exemple en transférant leur point de collecte.



En bas de la rue des Dunes, les bacs, normalement dédiés aux riverains servent de mini-déchetterie.

© (Photo NR-CP)

## Des amendes pour les bacs

À Pasteur, Thomas Royer propose l'installation de deux bornes d'apport volontaire, l'une pour les ordures ménagères et l'autre pour les déchets recyclables, sur le modèle de ce qui a été fait récemment à d'autres endroits de la ville (rue Cornet, avenue de Nantes, place de la Liberté...). Si le prestataire chargé de la collecte donne son accord technique, elles seront positionnées à l'entrée de la rue Pasteur, sur l'emplacement marqué d'une croix jaune, là où se trouvent actuellement les bacs liés au temps du chantier.

> **À LIRE AUSSI.** Trop de poubelles à Poitiers : la bataille est lancée contre les dépôts sauvages



Des bornes d'apport volontaire d'ordures ménagères et de déchets recyclables (comme ici place de la Liberté) sont prévues rue Pasteur.

© (Photo NR-CP)

À une proposition de conteneurs enterrés, il a répondu : « *Ce n'est pas le même coût d'installation ni d'entretien, et on y constate de nombreuses dégradations. De plus, des bornes aériennes peuvent être déplacées si besoin.* » Avec de tels lieux d'apport volontaire, « *bien visibles, les gens n'ont plus l'excuse de ne pas savoir où mettre leur poubelle ou que l'horaire de collecte ne les arrange pas, car c'est accessible sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. De plus, les habitants pourront choisir l'apport volontaire et ne plus avoir de bac* ».

Cette solution pourrait ainsi contribuer à régler le problème des bacs laissés en permanence sur le trottoir, particulièrement dans la rue du Faubourg-du-Pont-Neuf où beaucoup de maisons sont coupées en plusieurs logements. « *Les habitats collectifs doivent avoir un local et une procédure pour sortir et entrer les conteneurs, rappelle Jean-Louis Fourcaud. Nous sommes en train de prévenir toutes les copropriétés : elles doivent gérer ça, sinon les amendes tomberont sous peu.* »

## Demande de médiation

Les représentants de Grand Poitiers promettent une phase d'observation une fois les bornes d'apport volontaire installées pour ajuster les solutions. De même avant d'installer éventuellement des composteurs collectifs. Le comité de quartier demande par ailleurs une campagne d'information directe, par les médiateurs de proximité du service déchets : « *Aller chercher les infos sur Internet, ou les tracts dans les boîtes aux lettres, ça a ses limites. De vive voix, l'information passerait mieux.* »

(1) *Après le chantier, la collecte en porte à porte reprendra la première semaine de septembre.*